

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Bien sûr, dans les autres provinces plus vastes, ce chiffre est beaucoup plus élevé.

Ces drôles de choses se sont produites avant la réunion, mais elles n'étaient pas très drôles pour les provinces visées. C'est pourquoi les relations fédérales-provinciales sont tendues. Voilà la cause de l'exaspération des provinces si c'est le bon mot à employer. Voilà pourquoi les relations n'ont rien d'amical. Voilà pourquoi les gens estiment que nous devrions revoir l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et la répartition des pouvoirs.

Bien des pressions disparaîtront à cet égard lorsque le député de Rocky Mountain (M. Clark) formera le gouvernement cette année, l'année prochaine ou quand les prochaines élections auront lieu.

Des voix: Bravo!

Une voix: C'est Bow River.

M. Crosbie: Il sera député de quelque part, ne vous inquiétez pas. Vous avez de la chance de ne pas l'avoir dans votre circonscription.

M. MacFarlane: J'espère que ce sera en dehors de la limite de 200 milles.

M. Crosbie: Ce n'est pas tellement d'un changement constitutionnel que nous avons besoin au Canada, mais d'un changement de gouvernement. Nous avons besoin de quelqu'un de coopératif, de quelqu'un de capable de négocier, de consulter, de quelqu'un qui ne pense pas connaître toutes les réponses et qui n'ait pas comme les libéraux l'habitude de penser que lui et lui seul a la réponse et qu'il est l'envoyé de Dieu. Quand il y aura des changements dans les banquettes d'en face, cette crise constitutionnelle sera presque réglée.

Le ministre des Finances a déclaré à la Chambre, il y a plusieurs semaines, que les contribuables récupéreraient 1.25 milliard par suite de l'indexation. Je ne sais pas dans quelles proportions ceci s'applique à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial. Cependant l'honorable représentant a certainement le devoir, d'après moi, de rendre aux contribuables tout ce que le gouvernement du Canada peut leur rendre, non seulement ce que les provinces ne peuvent pas payer.

Je viens d'une province qui est à présent réduite à merci et qui ne peut plus emprunter davantage ni imposer davantage, puisque ses contribuables sont déjà les plus imposés de tout le Canada. Dans les cinq principaux domaines fiscaux—taxe de vente, impôt personnel, impôt sur les sociétés, taxe sur les alcools et sur l'essence—ses prélèvements sont les plus élevés du Canada. Or, les habitants de Terre-Neuve ont les revenus les plus bas de tout le Canada, per capita, et à ce titre sont moins à même que d'autres de payer de tels impôts. Mais le gouvernement de Terre-Neuve ne peut en dernier recours refuser l'offre que lui fait le gouvernement du Canada. Pour-

tant nous ne sommes pas tenus de l'accepter sans rien dire. Si nous pensons être traités injustement, nous pouvons protester, et c'est bien ce que nous faisons, notamment devant les prévisions budgétaires lamentables qui ont été déposées à la Chambre il y a quelques jours.

Ces prévisions budgétaires sont une abomination. Sur les prévisions de 45 milliards qui ont été déposées la semaine dernière à la Chambre, presque rien n'est consacré à la lutte contre le chômage à Terre-Neuve. Le ministère des Travaux publics dépensera 300 millions en construction générale ou spéciale dans tout le Canada; voici ce qu'il réserve à Terre-Neuve: \$276,000 à Fortune et à Burin-Burgeo et \$700,000 pour la construction d'un centre de données fiscales à Saint-Jean. C'est donc un million sur 300 millions, soit un trois-centième de la dépense du ministère des Travaux publics qu'on nous consacre!

Des voix: C'est une honte.

M. Crosbie: On ne consacrera donc à Terre-Neuve qu'un trois-centième du budget alors que c'est la province où sévit le chômage le plus élevé, et où l'industrie de la construction connaît les plus grosses difficultés. En comparaison, quelles sont les dépenses du même ministère à Ottawa-Hull, une des régions les plus riches du Canada? On y dépensera 63 millions, sur les 300 millions consacrés aux Travaux publics et ce montant sera consacré à la région plus que prospère d'Ottawa-Hull, pour la construction d'immeubles gouvernementaux.

Mme Holt: Refaites vos calculs et vous constaterez qu'ils sont faux.

M. Epp: Vous voulez dire que c'est plus?

M. Crosbie: Je ne parle pas de Campeau. Campeau s'y trouve au titre de la rétrolocation. Je parle des dépenses publiques directes, celles du ministère des Travaux publics afférentes à la construction de bâtiments. Quel est le taux de chômage dans la région Ottawa-Hull? Il est infime. Et à Terre-Neuve? Il se situe au moins à 20 ou 25 p. 100.

J'ai parcouru les prévisions de dépenses, en ne retenant que les montants de \$250,000 ou plus. Cela devait figurer au budget. Je n'ai pas pu trouver 30 millions de dollars dépensés à Terre-Neuve pour des choses de ce genre. Je ne parle pas de l'Expansion économique régionale, mais de dépenses directes comme celles des transports, des travaux publics et des pêcheries. On ne va dépenser que \$750,000 au chapitre des petites embarcations et des ports pour l'ensemble du territoire de Terre-Neuve et du Labrador, ce qui fait en tout 160,000 milles carrés. On a dépensé plus de 2 millions de dollars en Nouvelle-Écosse, plus de 2 millions au Nouveau-Brunswick et plus de 4.5 millions au Québec. Est-ce cela le fédéralisme de la collaboration? Mon... mais il faut conserver le style parlementaire. Revenons au sujet.